

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC.**

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la Commune pour l'exercice 2025, imputation : **220 100.**

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution d'un montant de 2% du montant TTC, soit **Quatre cent mille (400 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou un organisme financier agréé, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au sein de la **Structure Interne de Gestion Administrative de Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès Publication du présent Avis d'Appel d'Offre.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du **SIGAMP de la Commune de Lagdo** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès de la **SIGAMP de la Commune de Lagdo** au plus tard le **28/03/2025** à **10 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CIPM/ CLDO/2024 DU **07 MARS 2025** LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE OURO BARKA DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE
LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : Chaque offre financière doit être obligatoirement accompagnée de sa version électronique

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, ou un organisme financier agréé, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) FCFA**, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 28/03/2025 à 11 heures précises à la Mairie de Lagdo (salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée, ou manœuvres frauduleuses ;

14.1.2. Offre technique

- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée, ou manœuvres frauduleuses ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché public durant les trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 28 (70%) critères essentiels sur 40 conformément à la grille de notation contenue dans le RPAO ;
- Absence de possession d'un matériel minimum (camion belle) en propre ou en location ;
- **Absence de la charge d'intégrité datée et signée** ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- CCAP paraphé sur chaque page et signé à la dernière page, assorti de la mention « lu et approuvé »
- CCTP paraphé sur chaque page et signé à la dernière page, assorti de la mention « lu et approuvé ».

14.1.3. Offre financière

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans le DAO ;
- Offre incomplète (Absence de la soumission, ou du Bordereau des Prix unitaire, ou du Devis Estimatif et Quantitatif, ou du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière, à la fois dans le BPU, le SDP et le DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **03 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **12 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **06 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **12 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **07 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 critères essentiels sur 40 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires, et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : 696 36 99 78/661 09 09 69

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

19. Corruption : Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57
25/699 37 07 48

Lagdo, le 07 MARS 2025
Le Maire de la Commune de Lagdo
(Maître d'Ouvrage),

AMPLIATIONS :

- DD MAP/Bénoué
- Préfecture/Bénoué
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archivage/Chrono



Harouna Damatal Papahito

